



Préface

par **Hugo Vandamme**
Président du conseil d'administration

Roularta Media Group a réalisé en 2002 un résultat d'exploitation positif de 27,5 millions d'euros et un résultat net (part du groupe) de 3,2 millions d'euros.

Le quatrième trimestre, traditionnellement bon, a engendré un bon résultat (passé de -3,2 à 7,1 millions d'euros) grâce à l'effet de plusieurs mesures d'économie, à la baisse du prix du papier et à un effet positif de 2,5 millions d'euros suite à la reprise de provisions et d'amortissements.

Ce bon résultat annuel a été rendu possible par une amélioration des résultats dans le département 'médias imprimés' grâce e.a. à une meilleure maîtrise des coûts et au fait qu'à partir de juillet 2002, Roularta Printing est sortie de la concentration d'imprimeries (Mercator Printing Group) et apporte de nouveau une contribution positive au résultat du groupe RMG. Le département 'TV et radio' a progressé également, en dépit d'un contexte de marché défavorable.

Les revenus du marché publicitaire (imprimés et télévision) affichent pratiquement un statu quo par rapport à 2001. Un léger tassement des publicités dans la presse régionale gratuite et dans les magazines (surtout concernant les offres d'emploi) a été compensé par une légère hausse des revenus publicitaires en télévision.

Le chiffre d'affaires global recule de 3,3%, suite surtout à

la modification de la situation de notre imprimerie. La consolidation intégrale de Roularta Printing SA au second semestre 2002 comprend un chiffre d'affaires issu de tiers inférieur au chiffre d'affaires repris au premier semestre dans la consolidation de Mercator Printing Group.

En 2002, des coûts supplémentaires ont été enregistrés, tels que la liquidation du dossier 'concentration imprimeries', avec tous les coûts exceptionnels qu'un tel dossier implique. Dans la division 'TV et radio', les frais de lancement du nouvel émetteur radio national (flamand) Q-Music ont été entièrement repris dans les coûts et la chaîne de télé d'affaires nationale (F/N) Canal Z/Kanaal Z a été reprise à 100% dans le groupe. Grâce à une opération fructueuse qui a généré de nombreux contrats annuels, Canal Z/Kanaal Z bénéficie en 2003 d'une bonne base de revenus publicitaires.

En 2002, une solution structurelle a été trouvée sur le plan de la télévision régionale.

Le groupe présente un endettement faible: un ratio d'endettement de 25% après le financement des reprises en France au début de 2003.

Le conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale de distribuer un dividende brut de 0,40 euro par action. ■